

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

1
UFR

UNIVERSITÉ
PAUL VALÉRY
MONTPELLIER 3

MUSICOTHÉRAPEUTE 2ÈME NIVEAU

DURÉE

1
ANNÉE



MONTPELLIER FORMATION
INITIALE



FORMATION
CONTINUE



ALTERNANCE

La musicothérapie est l'utilisation de la musique dans une démarche de soins. La médiation musicale d'une relation thérapeutique pose l'exigence, pour le musicothérapeute, d'une formation et d'une pratique musicale de qualité et des bases solides de connaissances en psychiatrie, psychologie, psychopathologie, neuropsychobiologie, neuro-musicologie, neuropsychologie ainsi que l'apprentissage des règles éthiques et déontologiques de la profession.

L'université Paul-Valéry Montpellier 3 forme à trois pratiques spécifiques : la musicothérapie active, la musicothérapie réceptive, la détente psychomusicale, au cours de deux diplômes d'université.

La formation a pour objectif l'acquisition d'une compétence en musicothérapie active et réceptive suffisamment approfondie et diversifiée pour permettre un exercice professionnel clinique en milieu institutionnel (hôpitaux, maisons de retraite, milieu éducatif, milieu carcéral...) ou en exercice libéral. Cet enseignement est actuellement dispensé essentiellement par des professionnels de la santé et de la musique.

Le diplôme d'université de **Musicothérapeute 2ème niveau** s'adresse aux musiciens, aux professionnels du domaine médico-social ou aux personnes en reconversion professionnelle.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Culture, Arts & Médias
- Santé & Social



PORTRAITS
DE DIPLÔMÉS
RÉUSSITES
STAGES
MÉTIERS
INSERTION PRO

www.dicopro.univ-montp3.fr

CONDITIONS D'ACCÈS

SONT ADMIS LES ÉTUDIANTS :

- titulaires du DU Musicothérapie 1er niveau,

Tout étudiant souhaitant candidater doit déposer son dossier de candidature sur le portail **eCandidat** de l'université.

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DES RELATIONS INTERNATIONALES :

Pour les étudiants de nationalité étrangère (hors UE et pays assimilés) et titulaires de diplômes étrangers :

mobilite.individuelle@univ-montp3.fr

■ PRENDRE CONTACT AVEC LE SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION CONTINUE :

Pour les professionnels en activité et les demandeurs d'emploi en reprise d'études et en démarche de VAP :

musico.fc@univ-montp3.fr

ATOUTS ET COMPÉTENCES CLÉS

Le musicothérapeute doit pouvoir intervenir auprès d'un public très diversifié tant par la nature des troubles et pathologies que par les origines sociales ou culturelles ; ce qui implique :

- d'acquérir des compétences en musicothérapie active et réceptive,
- d'acquérir des compétences en psychologie du développement,
- d'acquérir des compétences en physiologie de la musique,
- d'acquérir des compétences pour mener un protocole de recherche en musicothérapie,
- d'acquérir des compétences pour la rédaction d'un mémoire de recherche,
- d'acquérir des compétences dans l'expérience pratique de la musicothérapie.

CONTENU DE LA FORMATION

Un cycle de conférences et master classes est organisé chaque année permettant des rencontres avec des professionnels ayant une expérience clinique de la musicothérapie. Conférenciers invités selon le programme annuel.

ANNÉE 3

STAGES (OU CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION), SÉMINAIRES DE SUPERVISION ■ 47H + 600H STAGES

RECHERCHE EN MUSICOTHÉRAPIE, MUSICOTHÉRAPIE ACTIVE ET RÉCEPTIVE, DANSE THÉRAPIE ■ 106H

MÉTHODE D'ÉVALUATION, RECHERCHE BIBLIOGRAPHIQUE, ÉVALUATION DE LA PRATIQUE CLINIQUE ■ 69H

ÉT AVEC LE DU...

Le diplôme d'université de Musicothérapeute a pour objectif de former au métier de musicothérapeute.

Il permet d'exercer dans des structures privées, publiques, associatives ou libérales. Il couvre des domaines extrêmement variés : services de rééducation fonctionnelle neurologique, d'oncologie, de soins palliatifs, de traitement de la douleur chronique, d'anesthésie de néonatalogie, d'odontologie... prises en charge de patients en phase de conscience altérée, de patients atteints de maladies neurodégénératives... mais aussi aide à l'insertion sociale, interventions en Réseaux d'Éducation Prioritaire (Ministère de l'Éducation Nationale) en milieu carcéral (Ministère de la Justice).



Retrouvez le détail des formations sur le portail de l'offre de formation de l'université

www.univ-montp3.fr
rubrique «Offre de formation»

ou en scannant ce QR code



BIEN S'INFORMER POUR MIEUX S'ORIENTER

+ d'infos :

scuio-univ-montp3.centredoc.fr



DOCUMENTATION

sur les formations, les métiers, les débouchés, les concours...

ATELIERS ET CONFÉRENCES

dès la L1 sur les thématiques de l'orientation et de l'insertion professionnelle

ACCOMPAGNEMENT

aide à la réussite, suivi et conseils en orientation par des professionnels

Document mis à jour en décembre 2023

Université Paul-Valéry Montpellier 3
www.univ-montp3.fr

RESPONSABLE DE LA FORMATION

M. Mikaël Genguelou
mikael.genguelou@univ-montp3.fr

DÉPARTEMENT MUSIQUE

• Secrétariat pédagogique :
• 11 rue Saint-Louis
• 34000 Montpellier
• 04 67 06 07 78
• musicotherapie@univ-montp3.fr

SCUIO-IP

• SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE
• D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET
• D'INSERTION PROFESSIONNELLE
• 04 67 14 26 11
• scuio@univ-montp3.fr

SAFCO

• SERVICE DE L'APPRENTISSAGE ET DE
• LA FORMATION CONTINUE
• 04 67 14 55 82
• safco@univ-montp3.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée